



La CSMF refuse le troc

Le Gouvernement a décidé d'instaurer un plan de maîtrise comptable pure et dure dont seuls les soins de ville supporteraient les effets afin de mieux préparer l'étatisation du système de santé.

L'assimilation par le Ministre du Budget, de la maîtrise médicalisée à la maîtrise comptable est à cet égard révélatrice. La CSMF, 1^{er} syndicat médical, constate que l'ONDAM est une fois de plus insuffisant car sous estimé compte tenu de l'effet des franchises de 2008 qui ne jouera plus en 2009, et ne reflète pas les besoins réels de la population française en matière de santé. Le plan d'économie de 2,2 milliards d'euros destiné à équilibrer les dépenses de la sécurité sociale repose quasi exclusivement sur les soins de ville puisque l'hôpital ne serait impacté que pour moins de 200 millions d'euros !

Dans le même temps, le gouvernement vient d'offrir près d'un milliard d'euros à l'hôpital dans le cadre du plan hôpital 2012.

Dans ce contexte, la manœuvre qui consiste à créer une pénurie de ressources pour les médecins libéraux et d'amener ensuite ces derniers à la gérer eux-mêmes à l'intérieur du système conventionnel, constitue une défausse inacceptable de la part d'un gouvernement qui fuit ses responsabilités.

Le Conseil Confédéral de la CSMF, réuni le 18 octobre 2008, à Paris, dénonce avec force toute idée de troc financier à l'intérieur de la profession médicale. Il n'est pas question de prélever l'augmentation hypothétique du C à 23 € en septembre 2009 sur la baisse immédiate des honoraires des radiologues, des biologistes ou autres spécialités. La CSMF rejette le principe de la revalorisation d'honoraires aléatoire à enveloppe constante fondée sur la redistribution des revenus au sein de la profession. Le Gouvernement doit assumer publiquement son refus d'investir dans la qualité des soins, dans le progrès médical et dans le dépistage du cancer.